




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| A013-211300017-20111212-18318-DE-1-1_0 |
| Date de signature : 13/12/11 |
| Date de réception : mercredi 14 décembre 2011 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p> |

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.1384**

Séance publique du

12 décembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : VIE UNIVERSITAIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION
IFURTA - EXERCICE 2011**

Le 12/12/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 6 décembre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Catherine SILVESTRE, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Alexandre GALLESE, M. Robert FOUQUET à M. Maurice CHAZEAU, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Eric CHEVALIER, Mme Reine MERGER à Mme Charlotte BENON, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Victor TONIN à M. Gerard DELOCHE

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Yannick DECARA donne lecture du rapport ci-joint.



15.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie

Direction Jeunesse et Vie Etudiante

Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/12/11

RAPPORTEUR : M. Yannick DECARA

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OBJET : VIE UNIVERSITAIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION IFURTA - EXERCICE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'IFURTA (Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien) est rattaché à l'Université Paul Cézanne. Il forme des étudiants et des professionnels aux métiers du transport aérien. Les futurs cadres ainsi formés acquièrent des compétences en droit aérien, économie, gestion du transport aérien et aux pratiques professionnelles de leur futur environnement de travail. Cette formation fait intervenir plus de 120 experts et cadres dirigeants du secteur du transport aérien.

Les cours sont organisés sous forme de cours magistraux, de séminaires et de colloques. C'est sur ce dernier volet que l'Institut a sollicité la Ville.

En effet, cette année, l'IFURTA organise un colloque sur le thème de la “ Gestion de crise dans le transport aérien ”. Ce colloque prévu les 24 et 25 novembre 2011, à l'Université Paul Cézanne sera l'occasion pour les étudiants et les professionnels du secteur, d'aborder la problématique du management du risque et de partager des retours d'expériences en matière de gestion de crise.

Seront présents à ce colloque, le Président de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), le Directeur Général de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), le Directeur du Bureau Enquête Analyse (BEA), la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), le Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) ainsi que de nombreux acteurs du secteur parmi lesquels des avocats, des constructeurs, des compagnies aériennes....dont les interventions seront riches en enseignements.

Les universitaires également présents feront part quant à eux de leurs recherches fondamentales sur ce sujet.

Au vu des retombées économiques et universitaires pour la Ville, je vous propose, Mes chers Collègues, de soutenir de ce colloque.

| Association | Dotation 2008 en euros | Dotation 2009 en euros | Dotation 2010 en euros | Exercice 2011 |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| IFURTA (Institut de Formation Universitaire et de Recherche du transport Aérien) | 0 | 0 | 0 | 500 |
| Total | 0 | 0 | 0 | 500 |

Cette attribution a été validée en date du 25 octobre 2011

Aussi, je vous propose, Mes Chers Collègues,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 500 euros (cinq cents euros) à l'IFURTA (Institut de Formation Universitaire et de Recherche du transport Aérien) comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- dire que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 9223-6748-1771 qui présente les disponibilités suffisantes

**2011.1384 - VIE UNIVERSITAIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A
L'ASSOCIATION IFURTA - EXERCICE 2011**

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 55 |
| Présents | : 43 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 55 |
| Pour | : 55 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 décembre 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**